

**Réunion de Conseil communautaire du 21/01/2011 à 19H45****Salle polyvalente de la Maison des Enfants, Ocquerre****Compte-rendu****Étaient présents :**

CHARLES-AUGUSTE BENOIST, MARY BICHBICH, JOSIANE CALDERONI, NADINE CARON, VINCENT CARRE, FRANCIS CHESNÉ, NELLY CLARTE, PHILIPPE COVOLATO, JEAN-LUC DECHAMP, CHRISTOPHE DELANGE, OLIVIER DENEUFBOURG, DOMINIQUE DUCHESNE, GILLES DUROUCHOUX, ALINE DUWER, PIERRE EELBODE, FRANCIS ELU, PASCALE ETRONNIER, MICHEL FOUCHAULT, CATHERINE GARNIER, CLAUDE GAUDIN, BRUNO GAUTIER, MICHÈLE GLOAGUEN, MARIE-CHRISTINE GOOSSENS, CHRISTINE JAVERI, ISABELLE KRAUSCH, JEAN-PIERRE LABOURDETTE, ISABELLE LE NEEL-FAOUCHER, DENIS MAHOUDEAU, DAMIEN MAURICE, GUY MICHAX, FRANCOIS MIGEOT, HERVE PERCHET, JEAN-PHILIPPE PRUDHOMME, JEAN-CLAUDE RANZONI, JACQUES ROUSSEAU, ROMAIN SEVILLANO, FRANCINE THIERY, CHRISTIAN TRONCHE et DENIS WALLE

**Absents et ayant donné pouvoir :**

EMMANUEL BOUBEKEUR à DENIS WALLE, JEROME GARNIER à CATHERINE GARNIER, FRANCOISE KRAMCZYK à GUY MICHAX, PATRICK LEBRUN à JEAN-PHILIPPE PRUDHOMME, LAURENCE LEROUX à JOSIANE CALDERONI, ROLAND MAUCHE à NELLY CLARTE, DANIEL NICOLAS à DOMINIQUE DUCHESNE, GERARD REMACHA à CHRISTIAN TRONCHE et ANNAMARIA SCANCAR à JACQUES ROUSSEAU.

**Absents :**

PATRICK CHEVRIER, FRANÇOIS COSSUT, MARINA DUWER, ACHILLE HOURDE, BERNARD LAQUAY, JEAN-CLAUDE LEGRAND, CELINE LIMOSIN, YVES PARIGI, ROBERT PICAUD, BRUNO PRZYBYL, JOSEPH RATANE, ANGELIQUE SAVIN, JEAN-MICHEL VAVASSEUR-DESPERRIERS et LAURENCE WAGNER.

**Assistaient à la réunion :**

A. BOURGEOIS, P. COURTIER, A. LAFFORGUE et G. WAYMEL, collaborateurs du Pays de l'Ourcq.

Il est procédé à l'appel. 37 délégués étant à ce moment présents, le quorum est atteint.

M. FOUCHAULT propose d'élire M. DECHAMP comme secrétaire de séance.

**Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.**

M. FOUCHAULT remercie Mme GUENEZAN et excuse M. NICOLAS, absent ce jour.

M. FOUCHAULT invite ensuite P. COURTIER à donner lecture du compte-rendu de la dernière réunion de Conseil.

M. FOUCHAULT fait ensuite part de la remarque de M. MIGEOT au sujet des communes du territoire dotées de sites internet. En page 16, ce dernier propose d'ajouter à la liste la commune de Tancrou.

M. FOUCHAULT demande si les délégués ont d'autres remarques à formuler sur ce compte-rendu.

Aucune autre remarque n'étant formulée, M. FOUCHAULT propose au Conseil d'adopter le compte-rendu de la réunion du 10 décembre dernier, compte tenu de la remarque de M. MIGEOT.

**Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.**

M. FOUCHAULT rend alors compte des contrats qu'il a signés depuis la dernière réunion de Conseil dans le cadre de la délégation de signature que le Conseil lui a accordée :

**CONTRATS SIGNES DEPUIS LE 11 DÉCEMBRE 2010**

<b>COCONTRACTANT</b>	<b>OBJET</b>	<b>MONTANT HT</b>	<b>DATE DE SIGNATURE</b>
LDPI	<b>COMMANDE</b> FORMATION A LA MANIPULATION D'EXTINCTEURS SUR UNITE MOBILE (18 PERSONNES)	1 316,00 €	13/12/10
MATAGRIF	<b>COMMANDE</b> REVISION ANNUELLE DE LA TONDEUSE AUTOPORTEE ETESIA ET FOURNITURE DE MATERIEL ESPACES VERTS	1 211,01 €	14/12/10
SERESYS SOLUTIONS INFORMATIQUES	<b>MARCHE</b> FOURNITURE ET LIVRAISON DE MATERIEL INFORMATIQUE	2 180,00 €	21/12/10
SNAVEB	<b>BON DE COMMANDE SUR MARCHE</b> INSPECTIONS VISUELLES ET TELEVISUELLES DES RESEAUX HUMIDES – ASSAINISSEMENT HAMEAU DE FUSSY	4 295,00 €	21/12/10
LOCRET LACHAUD	<b>COMMANDE</b> ACHAT DE BOUTEILLES DE CHAMPAGNE	1 053,00 €	04/01/11
CABINET B3E	<b>MARCHE</b> ETUDES PREALABLES A L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES DE JAIGNES ET TANCROU – LOT 2 : ELABORATION DU DOSSIER LOI SUR L'EAU	6 400,00 €	04/01/11
BURO + DEVELOPPEMENT	<b>ACCORD-CADRE</b> FOURNITURES DE BUREAU ET DE PAPIER	2977,11 € maximum annuels estimés	07/01/11
LE CHÂTEAU MARYSIEN	<b>COMMANDE</b> COCKTAIL VOEUX 2011	4 313,13 €	12/01/11
BEAUVAIS DIFFUSION	<b>RECONDUCTION</b> FOURNITURE ET LIVRAISON DE SACS BIODEGRADABLES POUR LA COLLECTE DES DECHETS VERTS (1 AN)	28200 € maximum	18/01/11

M. FOUCHAULT invite alors le Conseil à examiner l'ordre du jour.

## Urbanisme, Développement durable

---

M. FOUCHAULT donne la parole à M. ROUSSEAU.

- **Site Natura 2000 des bois des Réserves, des Usages et de Montgé : autorisation donnée au Président de signer l'avenant n°1 à la Convention pour l'élaboration du document d'objectifs**

M. ROUSSEAU rappelle au Conseil qu'au cours d'une précédente séance, le Conseil a autorisé le Président à signer la Convention pour l'élaboration du document d'objectifs avec M. le Préfet de Seine-et-Marne, concernant le Site Natura 2000 des bois des Réserves, des Usages et de Montgé, laquelle convention prévoit l'allocation par l'Etat d'une subvention au Pays de l'Ourcq de 50.000 €, afin de couvrir l'intégralité des dépenses induites par ce travail.

Il informe alors le Conseil que suite à la procédure de marché lancée en vue d'une mission d'élaboration de ce document, l'offre du candidat retenu s'élève à 70.611,84 €, et qu'afin de pouvoir notifier le marché à ce bureau d'étude il est opportun de proposer un avenant n°1 à la convention avec M. le Préfet de Seine-et-Marne, qui prévoit de porter le montant maximal de la subvention de l'Etat à la somme de 70.611,84 €.

En réponse aux questions de M. GAUDIN, M. ROUSSEAU indique que les offres s'échelonnaient de 68.000 à 90.000 € environ, et ajoute que le cahier des charges a été réalisé par les services communautaires en collaboration avec les services de la D.R.I.E.E.

M. FOUCHAULT invite le Conseil à l'autoriser à le signer.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

M. ROUSSEAU fait ensuite un point sur le projet d'implantation d'une usine de traitement du chanvre par la société Planète Chanvre sur le territoire de Coulommiers.

S'agissant du projet de démonstrateur Eco-Bâtiment, il ajoute que suite au désengagement financier du Pays Fertois, il semble opportun de revoir ce projet.

M. FOUCHAULT indique que la Communauté de communes du Pays Fertois s'est retirée du projet et que de ce fait le C.F.A. du Bâtiment se positionne à son tour en retrait en prétendant qu'il en est de même pour le Pays de l'Ourcq. Il confirme que le Pays de l'Ourcq n'abandonne pas ce projet pour le moment.

## Affaires sociales, Sport et Santé

---

M. FOUCHAULT donne la parole à M. MICHAUX. Ce dernier fait un point sur la visite de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Lassay-les-châteaux (53), qu'ont effectué le 19 janvier M. FOUCHAULT et lui-même ainsi que quatre délégués communautaires, M. DUCHESNE, P. COURTIER ainsi que plusieurs professionnels de santé du territoire.

Il précise que ce centre de santé est un projet mené par la Communauté de communes de Le Horps-Lassay dans un contexte médical comparable à celui du Pays de l'Ourcq et suite à la demande des professionnels de santé de ce territoire. Construite à Lassay-les-Châteaux, ville principale de ce territoire rural, cette Maison de Santé Pluridisciplinaire accueille actuellement deux médecins généralistes, deux infirmiers, deux kinésithérapeutes, un psychologue et une assistante sociale. M. MICHAUX ajoute que les professionnels travaillent jusqu'à 20h le soir et que le service de garde est organisé par l'État à l'échelon départemental.

Il ajoute que ce projet, d'un montant de 900 000 euros, a été financé à hauteur de 42% par l'État, 30% par le Conseil Régional des Pays de la Loire et 5% par le Conseil Général de Mayenne. La Maison de Santé a ouvert ses portes en 2009.

M. CARRE remarque qu'il manque encore le volet prévention/vaccination, prévu à l'origine dans le projet.

M. MICHAUX précise que si la construction s'est effectuée sur des fonds publics, le fonctionnement est entièrement financé par les professionnels.

En réponse à la question de M. GAUTIER, M. MICHAUX indique que la fréquentation est satisfaisante.

En réponse à la question de M. WALLE, M. MICHAUX précise que la mutualisation des services administratifs est prévue.

M. FOUCHAULT remarque que ce projet a été retenu comme projet de Pôle d'Excellence Rurale (P.E.R.). De ce fait, le volet « investissement » a été très rapidement réalisé, tandis que le volet médical n'est pas encore au point.

M. ELU note que le contexte de la Communauté de communes Le Horps-Lassay n'est pas similaire à celui du Pays de l'Ourcq, et qu'il s'agit là d'une maison de santé pour 7000 habitants tandis que le territoire du Pays de l'Ourcq nécessite une politique de santé. Il souligne que la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Crouy-sur-Ourcq concernera 3000 habitants du territoire et qu'il est important de penser ce projet dans le cadre d'une réflexion globale sur l'ensemble du canton. Il ajoute qu'il faut relier ce pôle de santé local aux hôpitaux et centres de santé voisins.

M. MICHAUX rappelle que la visite dont il est question ne consistait qu'à découvrir le fonctionnement d'un site exemplaire dans ce domaine.

M. FOUCHAULT remarque que le Pays de l'Ourcq entend bien mener une action majeure sur le territoire. Il assure M. ELU que le site de Crouy-sur-Ourcq n'est qu'un des axes d'une politique globale. Il ajoute que deux professionnels de santé du secteur de Lizy-sur-Ourcq participaient à cette visite. Il informe enfin le Conseil qu'il a rencontré le 17 janvier le directeur de l'hôpital de Meaux afin de lui présenter le projet de pôle de santé sur le territoire.

M. ELU note que l'hôpital de Meaux est très déficitaire et qu'il ne peut aisément investir dans des projets comme celui-là.

M. FOUCHAULT ajoute que les médecins de l'hôpital de Meaux ont un planning chargé et disposent d'un temps limité pour réaliser, comme cela était envisagé, des vacations à l'extérieur.

● **Convention pluri-annuelle de fonctionnement Pays de l'Ourcq / Maison de l'Emploi et de la Formation du Nord-Est 77 : autorisation donnée au Président de signer la convention**

M. MICHAUX rappelle au Conseil que la Maison de l'Emploi et de la Formation Nord-est 77 a été créée en mars 2007 à l'initiative de cinq territoires (le Pays de Meaux, le Pays Fertois, le Pays de l'Ourcq, le Pays Créçois, et les Monts de la Goële), du Service Public de l'Emploi, et de nombreux partenaires et acteurs locaux, avec la mission d'assurer la convergence des politiques de l'emploi et de la formation, de les décliner et de les adapter au contexte spécifique de chaque territoire.

Il ajoute que dans le cadre de ses missions emploi, développement économique et cohésion sociale, la Communauté de communes soutient financièrement le fonctionnement de la Maison de l'Emploi afin de lui permettre de développer ses actions en faveur des chercheurs d'emploi et que les engagements réciproques des parties sont définies par convention.

M. FOUCHAULT propose alors au Conseil de l'autoriser à signer une nouvelle convention pour la période 2011-2014, la Communauté de communes s'engageant à allouer une subvention à l'association Maison de l'Emploi de 11.196 €, c'est-à-dire soit 0,65 € par habitant (sans changement par rapport à la précédente convention).

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

## **Tourisme, Affaires culturelles et Action décentralisée**

---

M. FOUCHAULT donne la parole à Mme GARNIER qui propose de parcourir le compte-rendu de la réunion de Commission du 19 janvier.

● **Avenant n°1 à la convention de partenariat 2009-2010 ACT'ART 77 / Communauté de communes / Compagnie FC : autorisation donnée au Président de signer l'avenant**

Mme GARNIER rappelle au Conseil que le 16 novembre 2009, ACT'ART 77, la Compagnie FC et la Communauté de communes ont formalisé un partenariat sur un projet de « résidence » culturelle avec une compagnie professionnelle autour de quatre actions.

Elle remarque que dans le cadre de cette convention, le Pays de l'Ourcq s'engageait, notamment sur l'action n°4 (mise en place sur le territoire d'un atelier de lecture autour du feuillet radiophonique de Pierre Dac « L'Opération Tupeutla ») à verser une subvention à ACT'ART dans la limite de l'enveloppe prévisionnelle de 1.960 €.

Elle propose, sur avis favorable de la Commission, de valider le projet d'avenant n°1 à la convention qui révisé le montant de la subvention du Pays de l'Ourcq à la somme de 1.176 € au lieu de 1.960 €, l'action 4 n'ayant été que partiellement menée (6 séances de travail de 2 heures au lieu de 10).

M. FOUCHAULT invite alors le Conseil à l'autoriser à signer cet avenant n°1 à la convention de partenariat 2009-2010 ACT'ART 77 / Communauté de communes / Compagnie FC.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

● **Convention de partenariat 2011 ACT'ART 77 / Communauté de communes / Compagnie FC pour une résidence artistique autour de l'« Histoire du Tigre »: autorisation donnée au Président de signer la convention**

Mme GARNIER présente le projet de partenariat envisagé pour 2011 avec ACT'ART 77 et la Compagnie FC avec les objectifs suivants :

- développer la présence artistique sur le territoire dans un souci de complémentarité avec le projet culturel du Pays de l'Ourcq,
- favoriser la rencontre des habitants avec des artistes,
- participer à une dynamique culturelle territoriale durable et pérenne,
- et travailler en partenariat avec une compagnie professionnelle autour des axes de la création, de la transmission et de la diffusion.

Elle ajoute que dans le cadre de l'accueil de la Compagnie FC en résidence du 31/01 au 06/02, sont proposés trois types d'actions destinées aux scolaires et aux résidents du Pays de l'Ourcq sur la période janvier-juin 2011 :

- répétitions ouvertes et commentées par l'équipe artistique
- rencontres autour de l'auteur Dario Fo
- atelier seul en scène animé par des professionnels.

Mme GARNIER propose alors, sur avis favorable de la Commission, de valider le projet de convention formalisant les engagements des trois parties sur ce projet. Pour le Pays de l'Ourcq, il s'agirait de verser une subvention à ACT'ART de 3.000 €, 1.500 au titre d'une participation aux frais de résidence (31 % du budget) et 1.500 au titre des actions artistiques (28 % du budget).

Puis M. FOUCHAULT invite le Conseil à l'autoriser à signer cette convention de partenariat 2011 ACT'ART 77 / Communauté de communes / Compagnie FC.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

● **Avenant n°1 à la convention d'objectifs pluri-annuelle avec l'association FADA : autorisation donnée au Président de signer l'avenant**

Mme GARNIER rappelle au Conseil qu'en 2010, le Pays de l'Ourcq et l'association F.A.D.A. ont formalisé un partenariat dans le cadre d'une convention pluriannuelle pour la période 2010/2012 sur l'objectif commun suivant : organiser une manifestation annuelle « Passions d'Avril » en développant la programmation artistique de la manifestation et les partenariats associatifs dans le but d'accroître la fréquentation du festival.

Elle propose sur avis favorable de la Commission Tourisme, Affaires culturelles et Coopération décentralisée, de valider le projet d'avenant n°1 à la convention avec l'association F.A.D.A. qui arrête le montant de la subvention du Pays de l'Ourcq pour l'année 2011 à 4.000 €.

M. FOUCHAULT invite alors le Conseil à l'autoriser à signer cet avenant n°1 à la convention d'objectifs pluri-annuelle avec l'association FADA.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés.***

M. RANZONI fait part d'une remarque de M. MESNIL, président de l'E.I.M.R.O., qui regrette le manque de soutien des services de la Communauté de communes à cette association dans la réalisation de son dossier de demande de subvention.

M. FOUCHAULT précise que les élus ainsi que les services du Pays de l'Ourcq ont rencontré M. MESNIL à plusieurs reprises à ce sujet.

Mme GARNIER ajoute qu'il y a déjà eu trois réunions de travail avec cette association et précise que M. MESNIL souhaite recevoir un soutien afin de baisser ses tarifs et d'augmenter le salaire de ses professeurs de musique. Elle rappelle qu'afin de formaliser une convention d'objectifs, les associations doivent présenter des projets déclinés en actions.

En réponse à M. RANZONI, M. FOUCHAULT et Mme GARNIER confirment que M. MESNIL reçoit un réel soutien des services de la Communauté de communes dans la constitution de son dossier.

M. CARRE revient sur le projet de « Bus Culture » proposé en Commission, et propose une réflexion sur la mise en place de bus à destination des scolaires pour se rendre à des manifestations culturelles associatives sur le territoire du Pays de l'Ourcq.

Mme GARNIER informe enfin qu'elle a fait un point en Commission sur la première réunion du Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire au cours de laquelle le Comité a élu son Président, en la personne de M. GAUDIN, élu son Vice-Président, elle-même, adopté les statuts, et créé deux postes, le poste de Directeur et le poste d'agent d'accueil.

M. FOUCHAULT donne alors la parole à M. GAUDIN. Celui-ci indique qu'une prochaine réunion du Comité de Direction est programmée le 8 février avec à l'ordre du jour, notamment l'examen du projet de budget et de Contrat d'Objectifs Communauté de communes / Office.

## Développement numérique du territoire et T.I.C.

---

- **Convention de partenariat entre la Communauté de communes du Pays de la Goële et du Multien et la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq pour l'étude du télé-travail (ou télé-activité) : autorisation donnée au Président de signer la convention**

M. MIGEOT rappelle au Conseil qu'en 2010, dans le contexte socio-économique, écologique et énergétique actuel qui invite à développer de nouvelles formes d'organisation du travail, une réflexion sur le télé-travail a été engagée au sein de la Commission Développement numérique du territoire et de la Commission Développement économique.

Il informe que la Communauté de communes voisine des Pays de la Goële et du Multien mène également cette réflexion et que la structure de l'emploi, sur ce territoire, a de nombreuses similitudes avec celle du Pays de l'Ourcq : un certain nombre d'actifs travaillant à Paris ou en proche banlieue et utilisant les transports en commun ou leur véhicule personnel.

M. MIGEOT ajoute qu'il apparaît opportun pour ces deux communautés de communes de mener ensemble un travail permettant de mieux appréhender les attentes des travailleurs et des entreprises dans ce domaine. Sont ainsi envisagées la diffusion, la promotion et l'analyse d'une enquête relative à la perception qu'ont les entreprises et les salariés du télétravail, en vue de juger de la pertinence, à terme, de la mise en œuvre d'un télécentre.

M. EELBODE remarque que cette étude va dans le sens du projet d'extension de l'Hotel d'entreprises avec un espace dédié à la téléactivité.

M. FOUCHAULT indique alors qu'il est proposé de préciser, par convention, le contenu du partenariat envisagé (ses objectifs et actions) ainsi que les obligations des deux parties dans le cadre de cette démarche conjointe. Il invite le Conseil à l'autoriser à la signer.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des votes exprimés,***

M. BENOIST rejoint la séance.

M. EELBODE propose un point rapide sur la situation de l'Imprimerie Didier Mary. Il confirme que le groupe Circle Printers connaît actuellement de grandes difficultés financières. Dans le cadre de la restructuration d'ensemble du groupe, l'usine de Mary a des chances de continuer la production car elle demeure compétitive en termes de stratégie commerciale et du fait de son implantation : il s'agit du seul imprimeur en héliographie en Île-de-France. M. EELBODE rappelle cependant que sur les quatorze sites du groupe, il n'en reste aujourd'hui plus que quatre, dont deux seront amenés prochainement à fermer.

M. EELBODE ajoute que les négociations salariales sont en cours avec le personnel de l'usine et que le résultat des négociations sera connu d'ici la fin du mois. Il rappelle que la Communauté de communes et les élus du territoire se tiennent prêts à mener toutes les actions, dans la limite de leurs moyens, afin de préserver cette usine et de pérenniser les emplois.

M. EELBODE fait ensuite un point sur le projet de parc d'activités sur la zone des Effanaux. Il indique que le Syndicat Mixte Marne-Ourcq est actuellement dans l'attente du jugement du dernier recours au Tribunal, dont la décision pourrait permettre de lever les conditions suspensives au lancement du projet.

M. PERCHET rejoint la séance.

## Finances

---

M. FOUCHAULT donne la parole à M. PRUDHOMME.

M. PRUDHOMME rappelle que la Commission a examiné le 18 janvier tous les points à l'ordre du jour de

cette réunion de Conseil et que faute de temps, le compte-rendu n'a pu être rédigé.

Il ajoute qu'il est proposé pour chacun des trois budgets annexes à l'ordre du jour, dans l'attente du vote du compte administratif et de l'adoption du compte de gestion, une reprise anticipée de résultat, avant le vote des budgets. Il remarque qu'il conviendra, dès que le compte administratif et le compte de gestion seront adoptés, de préciser lesdits montants en délibérant sur l'affectation du résultat 2010. Les montants correspondant seront alors ajustés dans le budget 2011 par décision budgétaire modificative, le cas échéant.

Enfin, il propose au Conseil, pour plus de clarté, d'étudier le projet de reprise anticipée et le projet de budget 2011 pour chaque budget annexe.

M. FOUCHAULT précise que Mme le Receveur a validé ces reprises anticipées.

● **Reprise anticipée du résultat 2010 du Budget annexe Hôtel d'entreprises : débat et vote**

S'agissant de l'Hôtel d'Entreprises, M. PRUDHOMME présente la proposition suivante :

<b><u>I) Pour mémoire :</u></b>	
Excédent de clôture de fonctionnement 2009	93 173,15
Excédent de clôture d'investissement 2009	5 064,61
Solde des restes à réaliser en investissement	-4 485,00
<b><u>Affectation 2009</u></b>	
1068 virement à la section d'investissement	0,00
Report à nouveau en fonctionnement	93 173,15
<b><u>II) Exercice 2010 :</u></b>	
<b><u>a) Fonctionnement</u></b>	
Excédent antérieur reporté	93 173,15
Solde d'exécution 2010	38 792,36
<b>Excédent prévisionnel de clôture de fonctionnement 2010</b>	<b>131 965,51</b>
<b><u>b) Investissement</u></b>	
Excédent antérieur reporté	5 064,61
Solde d'exécution 2010	51,76
<b>Excédent prévisionnel de clôture d'investissement 2010</b>	<b>5 116,37</b>
<b><u>III) Restes à réaliser 2010 :</u></b>	
Dépenses	6 304,00
Recettes	0,00
<b>Solde des restes à réaliser 2010 en investissement</b>	<b>-6 304,00</b>
Besoin de financement prévisionnelle en investissement	-1 187,63
<b><u>IV) Proposition d'inscription au Budget 2011 :</u></b>	
001 Excédent antérieur prévisionnel reporté en investissement	5 116,37
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 200,00
002 Resultat de fonctionnement reporté	130 765,51
<b>Résultat de fonct. prévisionnel affecté</b>	<b>131 965,51</b>

M. FOUCHAULT invite alors le Conseil à se prononcer sur cette reprise anticipée.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.***

● **Budget 2011 du Budget annexe Hôtel d'entreprises : débat et vote**

M. PRUDHOMME présente l'équilibre du Budget annexe Hôtel d'entreprises puis invite A. BOURGEOIS à détailler rapidement les grandes lignes de ce budget.

M. FOUCHAULT propose alors au Conseil d'approuver le budget 2011 de ce budget annexe, voté par chapitre, établi comme suit :

Section de Fonctionnement :	232.620,51
Section d'Investissement en suréquilibre :	38.977,37

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.***



● **Reprise anticipée du résultat 2010 du Budget annexe Zone de Grand Champ : débat et vote**

S'agissant de la Zone de Grand Champ, M. PRUDHOMME présente la proposition suivante :

<b><u>I) Pour mémoire :</u></b>	
Déficit de clôture de fonctionnement 2009	-10 289,32
Déficit de clôture d'investissement 2009	-178 370,95
Solde des restes à réaliser en investissement	-15 156,00
<b><u>Affectation 2009</u></b>	
1068 virement à la section d'investissement	0,00
Report à nouveau en fonctionnement	-10 289,32
<b><u>II) Exercice 2010 :</u></b>	
<b><u>a) Fonctionnement</u></b>	
Déficit antérieur reporté	-10 289,32
Solde d'exécution 2010	27 889,49
<b>Excédent prévisionnel de clôture de fonctionnement 2010</b>	<b>17 600,17</b>
<b><u>b) Investissement</u></b>	
Déficit antérieur reporté	-178 370,95
Solde d'exécution 2010	-44 798,39
<b>Déficit prévisionnel de clôture d'investissement 2010</b>	<b>-223 169,34</b>
<b><u>III) Restes à réaliser 2010 :</u></b>	
Dépenses	-143 811,00
Recettes	382 000,00
<b>Solde des restes à réaliser 2010 en investissement</b>	<b>238 189,00</b>
Capacité de financement en investissement	15 019,66
<b><u>IV) Proposition d'inscription au Budget 2011 :</u></b>	
001 Déficit antérieur prévisionnel reporté en investissement	-223 169,34
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00
002 Excédent prévisionnel à reporter en fonctionnement	17 600,17
<b>Résultat de fonct. prévisionnel affecté</b>	<b>17 600,17</b>

M. FOUCHAULT invite alors le Conseil à se prononcer sur cette reprise anticipée.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.***

● **Budget 2011 du Budget annexe Zone d'activités de Grandchamp : débat et vote**

M. PRUDHOMME présente l'équilibre du Budget annexe Zone d'activités de Grandchamp puis demande à A. BOURGEOIS de détailler rapidement les grandes lignes de ce budget.

M. FOUCHAULT propose alors au Conseil d'approuver le budget 2011 de ce budget annexe, voté par chapitre, établi comme suit :

Section de Fonctionnement :	76.160,17
Section d'Investissement en sur-équilibre :	77.134,83
(avec en dépenses : 416.320,34 et en recettes : 493.455,17)	

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.***

En réponse à M. GAUTIER, M. FOUCHAULT indique que les travaux prévus dans la perspective de l'implantation du transformateur de chanvre, soit une desserte V.R.D. pour la parcelle retenue, ont effectivement été maintenus, permettant ainsi la commercialisation du reste de la zone.

● **Reprise anticipée du résultat 2010 du Budget annexe S.P.A.N.C. : débat et vote**

S'agissant du S.P.A.N.C., M. PRUDHOMME présente la proposition suivante :

<b><u>I) Pour mémoire :</u></b>	
Excédent de clôture d'exploitation 2009	10 270,44
Excédent de clôture d'investissement 2009	,00
Solde des restes à réaliser en investissement	,00
<b><u>Affectation 2009</u></b>	
1068 virement à la section d'investissement	,00
Report à nouveau en exploitation	10 270,44
<b><u>II) Exercice 2010 :</u></b>	
<b><u>a) Exploitation</u></b>	
Excédent antérieur reporté	10 270,44
Solde d'exécution 2010	775,50
<b>Excédent prévisionnel de clôture d'exploitation 2010</b>	<b>11 045,94</b>
<b><u>b) Investissement</u></b>	
Excédent antérieur reporté	,00
Solde d'exécution 2010	,00
<b>Excédent prévisionnel de clôture d'investissement 2010</b>	<b>,00</b>
<b><u>III) Restes à réaliser 2010 :</u></b>	
Dépenses	,00
Recettes	,00
<b>Solde des restes à réaliser 2010</b>	<b>,00</b>
Capacité de financement en investissement	,00
<b><u>IV) Proposition d'inscription au Budget 2011 :</u></b>	
001 Excédent antérieur reporté en investissement	,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	,00
002 Résultat d'exploitation reporté	11 045,94
<b>Résultat d'exploitation prévisionnel affecté</b>	<b>11 045,94</b>

M. FOUCHAULT invite alors le Conseil à se prononcer sur cette reprise anticipée.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.***

● **Budget 2011 du Budget annexe Service Public d'Assainissement Non-Collectif : débat et vote**

M. PRUDHOMME présente l'équilibre du Budget annexe S.P.A.N.C. puis demande à A. BOURGEOIS de détailler rapidement les grandes lignes de ce budget.

M. FOUCHAULT invite le Conseil à approuver le budget 2011 de ce budget annexe, voté par chapitre, établi comme suit :

Section de Fonctionnement :	21.545,94
Section d'Investissement en sur-équilibre :	Néant

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.***

● **Création d'un emploi vacataire**

M. FOUCHAULT propose au Conseil d'ajouter un point à l'ordre du jour : la création d'un emploi vacataire pour assurer des missions de gestion administrative.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.***

M. FOUCHAULT informe le Conseil de l'opportunité de la création d'un emploi vacataire pour assurer des missions de gestion administrative avec notamment la vacance actuelle d'un poste d'assistant au sein du service Finances / RH dont le plan de charges est particulièrement lourd sur la période.

***Vote favorable du Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés.***

## Questions diverses

---

- **Calendrier institutionnel**

M. FOUCHAULT informe l'Assemblée des prochaines dates de réunion de Conseil communautaire : les 4 mars et 8 avril.

- **Direction des Services Techniques**

M. FOUCHAULT informe le Conseil qu'en l'absence de F. MACQUART, A. VALLIN, a pris en charge la responsabilité du Service Technique et des missions rattachées sur cette période. Il précise qu'il sera secondé sur le volet « Eau et Assainissement » par un chargé de mission qui arrive lundi 24/01.

- **Scènes rurales**

M. FOUCHAULT rappelle que dans le cadre des Scènes Rurales, sera proposé le 6 février, à Crouy-sur-Ourcq, le spectacle « l'Histoire du Tigre » par la compagnie FC.

- **S.P.A.N.C.**

M. GAUTIER demande si l'on sait le nombre d'usagers qui ont effectué la mise aux normes de leur système suite au diagnostic réalisé sur leur installation d'assainissement non-collectif.

M. FOUCHAULT indique qu'il ignore la réponse et rappelle que sur les 600 installations contrôlées, 150 nécessitent une remise aux normes rapide.

M. WALLE remarque qu'il serait pertinent de mener une réflexion sur une aide qui pourrait inciter les particuliers à réaliser ces travaux.

M. EELBODE rappelle que la question s'est posée lors de la création du S.P.A.N.C..

M. WALLE souligne qu'il n'existe pas de mesures coercitives dans ce domaine.

M. GAUTIER rappelle que certaines banques proposent des prêts à taux zéro pour réaliser la mise aux normes de son installation.

M. WALLE ajoute que le coût moyen des travaux est de 8000 euros.

M. EELBODE remarque que les technologies évoluent et que ce coût pourrait diminuer dans l'avenir.

L'ordre du jour étant épuisé, M. FOUCHAULT lève la séance à 21h23

Le Secrétaire de séance,

*M. DECHAMP*

